

## Ransom &amp; Randolph

## 1. Nom du produit et de la société

<i>Nom du produit</i> Liant Primcote®	<i>Code fiche de données de sécurité</i> 096
<i>Nom commercial et synonymes</i> Formulation du sol de silice	<i>Date de la dernière révision</i> 07/03
<i>Nom chimique</i>	<i>Fabricant</i> Ransom & Randolph
<i>Numéro C.A.S.</i>	<i>Adresse</i> 3535 Briarfield Blvd, Maumee, OH 43537
<i>Classes ou identifications de variantes mineures</i>	<i>Téléphone pour obtenir des informations</i> 00 1 419/865-9497 FAX 00 1 419/865-9997
<i>Utilisation du produit</i> Liant primaire à base de silice colloïdale pour moulage à la cire perdue	<i>Téléphone en cas d'urgence</i> 00 1 419/865-9497

## 2. Composition

<u>Composants dangereux</u>	<u>Numéro C.A.S.</u>	<u>%</u>
Silice (amorphe)	7631-86-9	<50
Fluorescéine bipotassique	6417-85-2	<10
Polymère d'oxyde d'éthylène avec dihydrogénophosphate de 2-éthylhexyl	68460-10-6	<10

## 3. Identification du danger

*Présentation générale du danger*

Contient des matériaux alcalins. Peut provoquer une irritation. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

<i>Voies d'entrée</i>	<i>Signes et symptômes</i>	<i>Exposition unique, répétée ou durable</i>	<i>Gravité (faible, modérée, importante)</i>	<i>Effet(s) aigu(s) et chronique(s) sur la santé</i>	<i>Organe(s) cible(s)</i>
<i>Yeux</i>	Irritation				
<i>Peau</i>	Peut avoir tendance à assécher la peau.				
<i>Inhalation</i>					
<i>Ingestion</i>					
<i>Autre</i>					

*États pathologiques aggravés par l'exposition*

Aucun connu

*Pouvoir cancérigène (IARC, NTP)*

Tel qu'il est expédié, ce produit n'a pas été évalué par l'IARC, répertorié par le NTP ni réglementé par l'OSHA.

Bien que la silice amorphe, telle que présente dans ce produit, ne soit pas cancérigène, certaines parties peuvent se convertir en silice cristalline (cristobalite) lorsqu'elles sont soumises à des températures élevées (> 925 °C), notamment lorsqu'elles sont utilisées dans un moule pour des moulages de fer et d'autres alliages à haute température. Au cours du processus de coulage, l'exposition à la silice cristalline est la plus élevée au stade du décochage du moule.

Les spécificités sur le pouvoir cancérigène de la silice cristalline respirable suivent.

Limites d'exposition pour la silice cristalline respirable, et plus spécifiquement la cristobalite, établies par l'OSHA-PEL = 0,05 mg/m<sup>3</sup>.

L'IARC et le NTP rapportent ce qui suit sur le pouvoir cancérigène de la silice cristalline respirable :

Le *National Toxicology Program* (NTP) a publié son neuvième rapport annuel sur les cancérigènes et a conclut que la « silice, cristalline (respirable) » est considérée comme un cancérigène humain. La conclusion du NTP repose sur des expériences menées sur les animaux et sur des preuves limitées chez les êtres humains.

La monographie IARC, volume 68 : Silice, silicates, poussière de charbon et fibres para-aramides stipule qu'il y a, chez les êtres humains, des preuves suffisantes du pouvoir cancérigène de la silice cristalline pouvant être inhalée sous les formes de quartz et de cristobalite provenant de sources professionnelles. La silice cristalline fait partie de la catégorie « Groupe 1 » que l'IARC définit comme agent cancérigène pour les êtres humains.

Pour des informations détaillées sur les effets de la silice cristalline, contactez le fabricant.

#### *Effets potentiels sur l'environnement*

### **4. Mesures de premiers soins**

<i>Voies d'entrée</i>	<i>Instructions de premiers soins</i>	<i>Avis médical immédiat</i>	<i>Effets différés</i>
<i>Yeux</i>	Rincez à l'eau courante pendant au moins 15 minutes.	Si l'irritation persiste, consultez un médecin.	
<i>Peau</i>	Lavez à l'eau savonneuse.		
<i>Inhalation</i>	Sortez à l'air frais.	Consultez un médecin.	
<i>Ingestion</i>		Consultez un médecin.	

#### *Autre*

Ne faites jamais boire le patient ou ne le forcez pas à vomir s'il est inconscient ou s'il a des convulsions.

#### *Note à l'attention des médecins (traitement, tests et surveillance)*

### **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

<i>Point d'inflammation : (méthode)</i>	<i>Limites d'inflammabilité (explosion) dans l'air :</i>		<i>Température d'auto-inflammation :</i>	<i>Autre</i>
	<i>LIE : Non applicable</i>	<i>LSE : Non applicable</i>		
<i>Non applicable</i>				
<i>Propagation de la flamme ou vitesse de combustion (pour les solides) :</i>	<i>Propriétés contribuant à augmenter l'intensité de l'incendie :</i>		<i>Classification de l'inflammabilité NFPA :</i>	
<i>Moyens d'extinction :</i> Mousse, produit chimique sec, dioxyde de carbone, eau pulvérisée		<i>Moyens d'extinction à éviter :</i>		

#### *Protection et procédures destinées aux pompiers :*

#### *Risques d'incendie et d'explosion inhabituels :*

Néant

### **6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

<i>Techniques de confinement</i> Les déversements doivent être maîtrisés et placés dans des conteneurs adaptés en vue de leur élimination dans un établissement homologué.		
<i>Procédures et équipement de nettoyage des déversements/fuites</i> Nettoyez dans les plus brefs délais car les déversements présentent un risque de glissade.		
<i>Procédures d'évacuation</i>		
<i>Instructions particulières</i>		
<i>Obligations de communication de l'incident</i>		
<b>7. Manipulation et stockage</b>		
<i>Pratiques et avertissements relatifs à la manipulation</i>		
<i>Pratiques et avertissements relatifs au stockage</i> Protégez-le du gel. Le liant stocké dans des conteneurs transparents ou translucides doit être à l'abri de la lumière directe du soleil.		
<b>8. Contrôles de l'exposition/protection personnelle</b>		
<i>Ventilation</i> Générale	<i>Autres sécurités intégrées</i> Évacuation locale	
<i>Voies de pénétration :</i>	<i>Équipement de protection individuelle (EPI) pour utilisation normale :</i>	<i>EPI pour urgences :</i>
<i>Yeux/visage</i>	N'est pas normalement nécessaire mais est recommandé. Lunettes de protection pour chimistes	
<i>Peau</i>	Gants de protection	
<i>Inhalation</i>	Utilisez un respirateur homologué NIOSH pour les poussières et les particules, filtre N95 (p. ex. 3M 8210).	
<i>Pratiques hygiéniques et professionnelles générales</i>		
<i>Autres mesures et équipement de protection</i> Collyre et douche oculaire		
<b>9. Propriétés physiques et chimiques</b>		
<i>Apparence</i> Liquide jaune		<i>Odeur</i>
<i>État physique normal :</i>	<i>Point d'ébullition</i>	100°C
<i>Liquide X</i> <i>Gazeux</i>	<i>Point de fusion</i>	0°C
<i>Solide</i>	<i>Point de congélation</i>	0°C
<i>Gravité ou densité spécifique (H<sub>2</sub>O = 1)</i> 1,180	<i>Solubilité dans l'eau</i> 100%	<i>pH</i> 10,6 (typique)
<i>Pression de vapeur (mm Hg)</i> 17,5 mm Hg	<i>Densité de vapeur (air = 1)</i> 0,016	<i>Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)</i>
<i>Autre</i> % volatile par volume : 65%		
<b>10. Stabilité et réactivité</b>		
<i>Incompatibilité (matières à éviter)</i> Acides. Sels métalliques avec produit coagulé		

<i>Produits dangereux générés par la décomposition</i>			
<i>Polymérisation dangereuse ?</i>	<i>Survendra</i>	<i>Ne survendra pas</i> ○	<i>Conditions à éviter</i>
<i>Stabilité ?</i>	<i>Stable</i> ○	<i>Instable</i>	<i>Conditions à éviter</i> Congélation
<b>11. Informations toxicologiques</b>			
<i>Données de toxicité, études épidémiologiques, pouvoir cancérigène, effets neurologiques, effets génétiques, effets sur la reproduction ou données relatives à l'activité de la structure</i>			
<b>12. Informations écologiques</b>			
<i>Toxicité, devenir environnemental, données physiques/chimiques ou autres données corroborant les déclarations de risque environnemental</i>			
Aucune donnée d'écotoxicité n'est disponible. Ce produit n'est pas considéré comme représentant un risque pour l'environnement.			
<b>13. Considérations relatives à l'élimination</b>			
<i>Réglementations</i>			
Éliminez les produits usagés et les conteneurs dans un établissement homologué.			
<i>Propriétés (physiques/chimiques) affectant l'élimination</i>			
<b>14. Informations relatives au transport</b>			
<i>Expédition réglementée ?</i> Oui Non X	<i>Nom d'expédition correct</i> Non réglementé		<i>Groupe d'emballage</i> Non applicable
<i>La classification du produit change-t-elle en cas de modifications de la qualité, de l'emballage ou de la méthode d'expédition ?</i> Oui Non X	<i>Classe de danger</i> Non applicable		<i>Numéro d'identification</i> Non applicable
<i>Autre</i>			
<b>15. Informations réglementaires</b>			
<i>Réglementations fédérales</i>			
<i>Réglementations internationales</i>			
<i>Autre</i>			
Ce produit contient des traces de 1,3-butadiène, produit chimique considéré par l'État de Californie comme un agent cancérigène.			
<b>16. Autres informations</b>			
<b>Classement du risque NFPA</b>	<b>Santé : 1</b>	<b>Inflammabilité : 0</b>	<b>Réactivité : 0</b>
<b>Classement du risque HMIS</b>	<b>Santé : 1</b>	<b>Inflammabilité : 0</b>	<b>Réactivité : 0</b>
<b>Protection des personnes : Utilisez le respirateur homologué NIOSH/MSHA/OSHA.</b>			

Les informations exposées dans le présent document ont été recueillies à partir de supports de référence standard et/ou de données d'essai de Ransom & Randolph Company et sont, à la connaissance de Ransom & Randolph Company, exactes et fiables. Ces informations sont diffusées uniquement pour que vous les preniez en compte, les étudiez et les vérifiez et il n'est pas suggéré ni garanti que les précautions ou les procédures relatives aux risques mentionnées ici

soient les seules qui existent. Ransom & Randolph Company n'émet aucune garantie expresse ou implicite quant à l'utilisation de ces informations ou à l'utilisation de la matière spécifique identifiée par le présent document conjointement à toute autre matière ou processus, et n'assume donc aucune responsabilité.